

Ecole élémentaire du Hohberg

10 rue du Hohberg

67 200 STRASBOURG

Tel : 03 68 98 52 13

Courriel : ce.0672758j@ac-strasbourg.fr

UAI de l'école : 0672728 J

26 classes

Procès-verbal de la 1ère séance ordinaire du conseil d'école Année scolaire 2022 / 2023

Mardi 8 novembre 2022, de 17h30 à 19h30

Participants à la séance :

NOM Prénom	STATUT	NOM Prénom	STATUT
<i>Equipe pédagogique</i>			
BARTHLY Christelle	<i>Enseignant</i>	OURAMDANE Ourdia	<i>Enseignant</i>
FARAH Olivia	<i>Enseignant</i>	NICOLAS Julie	<i>Enseignant</i>
BECKER Yvan	<i>Enseignant</i>	REIGNIER Véronique	<i>Enseignant</i>
BELAKEHAL Kamel	<i>Enseignant</i>	LAURENT Fanny	<i>Enseignant</i>
		CASSIBI Elodie	<i>Enseignant</i>
BLUM Véronique	<i>Enseignant</i>	MAUILLON Lauranne	<i>Enseignant</i>
BRUNO Camille	<i>Enseignant</i>	VERHEYE Clara	<i>Enseignant</i>
DEMILLY Sandrine	<i>Enseignant</i>	RODICQ Jeanne	<i>Enseignant</i>
DETHOREY Aurélie	<i>Enseignant</i>	RABEMANANJARA Tiana	<i>Enseignant</i>
HEYBERGER Catherine	<i>Enseignant</i>	LE PEZENNEC Sébastien	<i>Enseignant</i>
FUGER Marina	<i>Enseignant</i>	LESAGE Emilie	<i>Enseignant</i>
SERRES Emilie	<i>Enseignant</i>	LAHMIDI Sanaa	<i>Enseignant</i>
DE MORO Aymeric	<i>Enseignant</i>	MATTEI Corinne	<i>Enseignant</i>
HEITZMANN Alain	<i>Directeur Ecole Elem.</i>	SCHILLIO Thierry	<i>Enseignant</i>
TISSERANT Marie	<i>Enseignant</i>	TOMAS CASCALLO Nuria	<i>Enseignant</i>
EVA Mathilde	<i>Enseignant</i>	VELTEN Corinne	<i>Enseignant</i>

Parents élus			
EL KADDOURI Malika	<i>Représentant des parents</i>	LE CLECH Erwan	<i>Représentant des parents</i>
DEMIRCAN Pascale	<i>Représentant des parents</i>		
DURSUN Zekeriyya	<i>Représentant des parents</i>		
FATAH Nadir	<i>Représentant des parents</i>		
EUROMETROPOLE et autres structures			
SAROT Rémi	<i>RPS Ville de Strasbourg</i>	MOREAU Maëva	<i>Direction de Territoire Koenigshoffen</i>
ENGEL Dominique	<i>RTS Ville de Strasbourg</i>		
LAFARGUE Gabriel	<i>Représentant AFL 67</i>	LOTH-CARIOU Chantal	<i>CSC Camille Clauss</i>

Absents excusés :

Toutes les autres personnes conviées au Conseil d'Ecole ont été excusées.

1. Présentation des membres du conseil d'école

Le directeur remercie les personnes présentes et leur propose de faire un rapide tour de table pour se présenter.

En sa qualité de directeur, monsieur HEITZMANN prend la présidence du présent conseil.

Madame Lesage, enseignante, se propose d'assurer le rôle de secrétaire de la séance.

2. Rentrée scolaire 2022 : points sur les effectifs et la répartition pédagogique

518 élèves sont actuellement scolarisés à l'école. Forte augmentation des effectifs depuis un an. Pour rappel il y avait 475 élèves en septembre 2021.

Les classes de CP-CE1 arrivent à saturation, tant en terme d'espace matériel disponible que de possibilités pédagogiques. Il serait nécessaire et pertinent de pouvoir ouvrir 2 nouvelles classes à la prochaine rentrée (une en cycle 2, une en cycle 3).

Les élèves sont répartis en 26 classes dont 14 dédoublées (7 CP et 7 CE1).

Deux dispositifs spécifiques : UPE2A (22 élèves) et ULIS (14 élèves)

Effectifs :

- CP et CE1 dédoublés : 16 élèves par classe en moyenne
- CE2-CM1-CM2 : 25 élèves par classe environ

3. Elections des représentants des parents d'élèves : résultats et participation

Les élections se sont déroulées le 7 octobre 2022.

Le directeur remercie l'implication des parents et leur aide efficace dans l'organisation des élections.

Le taux de participation et le pourcentage de votes nuls sont à peu près les mêmes que l'année passée. A noter le trop grand nombre de votes nuls (près de 30%), due à une procédure mal comprise par de nombreux parents.

	Résultats bruts
Nombre d'inscrits	808
Nombre de votants	447
Nombre de votes blancs ou nuls	127
Nombre de suffrages exprimés	320
Taux de participation	55.32%

Une liste unique de 17 candidats a été déposée, et élue. 17 sièges ont donc été pourvus lors de l'élection, sur les 26 à pourvoir (et potentiellement 26 supplémentaires en tant que suppléants). La marge d'implication des parents reste de ce fait assez importante (17 sièges sur 52 potentiels).

4. Présentation des projets de classe

- Un projet de partenariat avec une association strasbourgeoise, La Compagnie du Grain de Rire, est envisagé. Cette collaboration vise à aider une école rurale en Côte d'Ivoire, qui rencontre de grandes difficultés matérielles et pédagogiques.
- « Ecole et Cinéma » : de nombreuses classes sont inscrites à ce dispositif, qui permet d'emmener les élèves voir des films intéressants au cinéma à un tarif avantageux.

- A l'échelle de l'ensemble de l'école, le projet de « Conseil des enfants » porté par l'association Themis, la Ville de Strasbourg et l'Education Nationale est relancé. Il s'agit d'un « dispositif expérimental visant la constitution d'un conseil territorial des enfants, expérimentation préalable au développement de conseils dans l'ensemble des quartiers de la ville ».

Plus concrètement, sont mis en place un conseil de classe, un conseil d'élèves au niveau de l'école, et un conseil de quartier en binôme avec l'Ecole Elémentaire des Romains.

Dans les classes des délégués sont élus, ainsi que des délégués représentants de l'école lors des conseils de quartier.

3 projets à l'échelle du quartier ont été définis et sont relancés.

- **Projets par niveaux :**

⇒ **CP :**

- Escalade pour deux classes
- Spectacle Casse-Noisette à l'opéra
- Musée Oberlin
- Semaine sans cartable avec musées et visite de Strasbourg
- Liaison grande-section CP avec cuisine et jeux de société

⇒ **CE1 :**

- L'école du dehors : tous les lundis et mardis 6 classes de CE1 vont les après-midis dans les parcs environnants (PNU Ill Bruche) afin de travailler dans différents domaines d'apprentissages (mathématiques, lecture, arts plastiques, EPS, etc.)
- Cycle natation si des parents accompagnateurs sont volontaires (dans l'eau et dans les vestiaires)
- Opéra : Pierre et le Loup
- Ecole et cinéma pour une classe

⇒ **CE2 :**

- Education à la sécurité routière : permis piéton
- Cycle natation si des parents accompagnateurs sont volontaires (dans l'eau et dans les vestiaires)
- Ecole et Cinéma
- Musée
- Projet de classe verte pour les 4 CE2 ; en attente de devis..., classe nature dans les Vosges

⇒ **CM1 :**

- Education à la sécurité routière
- École et cinéma
- Patinoire (2 CM1)
- Mattei + Schillio : Classe d'eau à la Ferme Bussière (14 au 18 novembre)
- Mme BLUM et M. BECKER : L'Odysée citoyenne (avec THEMIS)

⇒ **CM2 :**

- Les 4 CM2 : Education à la sécurité routière

- Les 4 CM2 font des rencontres sportives, remettant en jeu « La coupe de CM2 » à chaque période (P1 : Athlétisme / P2 : Volley)
- Les CM2 de LE PEZENNEC, GALAND et SERRES + les UPE2A font un projet chorale avec une représentation à la fin de l'année
- Mme SERRES : Odyssée citoyenne avec Thémis (5 sorties et 7 interventions en classe)
- Mme SERRRES : Classe transplantée en février au parc des sports à HautePierre pour un stage multisport
- Mme SERRES et M. GALAND iront à l'Écomusée en sortie de fin d'année

→ **Parc à vélos** disponible du 18 octobre au 10 mars.

Une classe de l'école (CM1 V. Blum) passera le permis cycliste et fera le transfert des vélos vers la future école accueillant le parc à vélos en fin de séquence (EE Borie à Ostwald).

5. Religion / EILE (Enseignement des langues étrangères)

- Religion catholique :

Le cours est assuré par une intervenante, Mme Dubost, et a lieu le vendredi après-midi.

30 élèves, du CP au CM2 et répartis en 2 groupes, sont inscrits.

- EILE Arabe et Turc :

Les cours de langue turque et arabe se font le mardi et le jeudi de 16h30 à 18h. Environ 90 élèves sont concernés, du CE1 au CM2. Les cours sont dorénavant ouverts à toutes les familles.

Actuellement sont prévus 2 groupes en Arabe (2 x 20 élèves) et 1 groupe en Turc (10 élèves). Toutes les demandes ne pourront donc pas être satisfaites, faute d'un nombre suffisant de professeurs.

Un cours de langue portugaise et un cours de langue italienne sont également prévus par le Rectorat, du fait d'un nombre suffisant d'inscriptions au printemps dernier. Cependant l'affectation des enseignants concernés semble être retardée pour le moment.

6. Point coopérative scolaire : bilan et prévisions

2 comptes bancaires coopératifs existent dans l'école, dans le cadre de l'OCCE. Ils sont gérés par mesdames Farah et Stefanini, enseignantes, que nous remercions. Celles-ci se proposent de répondre à toutes questions concernant cette comptabilité, et l'utilisation des fonds, sur simple demande des parents élus.

Pour rappel : les sommes collectées auprès des familles, ainsi que les subventions, etc. servent uniquement à financer ou aider le financement de projets éducatifs menés par les enseignants avec leurs classes au courant de l'année.

Bilan des comptes :

Au 31 Août : 15831 euros Cela correspond aux projets au niveau de l'école (maenele, beignets, gobelets réutilisables)

Kermesse : bénéfice de 1291 euros (grâce à la vente de tombola et gâteaux)

En 2019 avec barbecue : 1600 euros

Les comptes sont accessibles aux parents qui le souhaiteraient.

7. STRASBOURG EUROMETROPOLE :

- **Sécurité Rue Ovide :**

Le point d'accès des CE2-CM1-CM2 situé rue Ovide pose un problème de sécurité majeur, au niveau de la chaussée.

Suite à notre demande, une interdiction de circuler a été mise en place aux horaires d'entrée/sortie des élèves, pendant les congés scolaires de la Toussaint 2020. Une dépose-minute a été installée rue de l'Engelbreit, juste avant l'entrée de la rue Ovide.

La Police Municipale est venue au départ informer les automobilistes et contrôler la bonne application de cette interdiction. Elle continue de venir ponctuellement, ou sur notre demande, mais ne peut assurer une présence permanente, faute d'effectifs suffisants.

La situation est particulièrement problématique : un certain nombre d'automobilistes, souvent informés de l'interdiction de circuler, continuent malgré tout d'emprunter la rue pour chercher/déposer leurs enfants, mettant en danger l'ensemble des piétons et cyclistes qui sont sur la chaussée et qui se pensent protégés par le panneau en début de rue.

Un accident de personne a eu lieu l'an dernier : une mère de famille de l'école a eu le pied écrasé par une voiture alors qu'elle tentait de s'adresser au conducteur pour l'informer et le dissuader de circuler. Plusieurs accidents ont été évités de justesse depuis la rentrée, et il y a tous les jours une mise en danger réelle des utilisateurs de la rue.

La Ville de Strasbourg nous avait annoncé en 2021 l'installation d'une borne mobile à l'entrée de cet axe ; cela n'a pas été effectué. Pour des raisons budgétaires semble-t-il, ce projet d'aménagement a été abandonné.

Lors du conseil d'école de juin 2022, M. Ozenne, élu de la Ville de Strasbourg, avait annoncé comme certaine la mise en place d'une barrière mobile à l'entrée de la rue Ovide, au cours de l'été. A ce jour rien n'a été installé.

Pour rappel, environ 1000 élèves et leurs familles utilisent quotidiennement cette rue, 4 fois par jour. Cette rue ne desservant aucune habitation de manière directe, elle pourrait et devrait dans les meilleurs délais être fermée à toute circulation automobile ordinaire. Nous en faisons la demande expresse, et insistante, à l'Eurométropole, par le biais de ce 1^{er} Conseil d'Ecole.

Les parents d'élèves ont sollicité M. Ozenne pour la barrière de la rue Ovide en septembre, mais ils n'ont pas eu de réponses.

Démarche rue scolaire de la ville : sécuriser les abords de l'école.

La ville est revenue sur les équipements de la rue Ovide car à terme les entrées-sorties se feront rue du Hohberg et il y aura d'autres rues à sécuriser. La rue Ovide n'est qu'une partie du problème. Pas de borne car trop coûteux pour un aménagement non pérenne. Barrière nécessite quelqu'un présent sur place.

Proposition barrière en quinconce, les cars seront reportés rue de l'Engelbreit.

La ville propose de formaliser une réponse pour la rue Ovide avec une proposition et une date d'ici un mois.

- **Point sur l'avancement des travaux et le projet de rénovation du Groupe Scolaire :**

Les travaux de rénovation du bâtiment A ont démarré en janvier 2022, suite au déménagement des classes de CP et CE1 dans les modulaires de maternelle à Noël. Quelques questions se posent désormais :

- Date de livraison : La date prévue au printemps 2023 est-elle toujours maintenue ? Le transfert des classes aura-t-il lieu en cours d'année scolaire, sur les vacances d'avril, ou à la rentrée 2023 ?
- Transfert et répartition des classes :
 - Le service éducation nous a indiqué qu'il souhaitait qu'un maximum de classes soit transféré dans le bâtiment rénové dès sa livraison. Or celui-ci ne peut accueillir l'ensemble des classes de l'école : 2 classes du bâtiment B devraient rester dans l'ancienne structure. Pour des raisons pratiques et pédagogiques (travail et projets en commun, mutualisation des outils et des ressources etc.), nous aimerions qu'au moins un niveau (soit 4 classes de CE2 ou CM1 ou CM2) puisse rester dans ce bâtiment jusqu'à l'ouverture de l'école J. Mentelin et la fermeture définitive du bâtiment B.
 - Il serait intéressant et utile de pouvoir garder la BCD du bâtiment B en fonction durant cette période de transition ; en effet le nouveau bâtiment ne dispose que d'une seule bibliothèque, actuellement utilisée comme salle de classe par la Maternelle.
 - Où aura lieu le périscolaire ?
 - Le chef de projet doit organiser une visite avec l'école pour avoir les informations sur les dates et les aménagements prévus.
- Question du mobilier : Suite à des précédents en 2019 et 2021, nous nous posons la question du devenir du mobilier des modulaires ainsi que du bâtiment B (tables, chaises, bureaux, buffets, armoires, etc.). Nous craignons en effet qu'à nouveau, des meubles en bon état ne soient jetés alors qu'ils pourraient être récupérés et réutilisés à bon escient, que ce soit pour l'école du Hohberg ou pour d'autres établissements de l'Eurométropole, ou d'ailleurs.
- Devenir du bâtiment et de la cour B : Madame la Maire avait confirmé par courrier aux parents élus que le bâtiment B disparaîtra à terme et sera remplacé par un équipement public. La nature de cet équipement n'a pas été dévoilée publiquement à ce jour. Gageons que le quartier et ses habitants soient associés au devenir de cet espace et à l'élaboration de ce projet.

➤ Rénovation du gymnase et du plateau sportif : Quels aménagements sont-ils prévus à la place des bâtiments modulaires au printemps 2023 ? Nous souhaitons être associés cette question, le plateau sportif étant très utilisé par les élèves de l'école.

- **Fenêtres du bâtiment B :**

Il semblerait que certaines fenêtres du bâtiment B présentent des fragilités au niveau des charnières d'ouverture. Etant donné leur âge, leur état et leur nombre, nous souhaiterions avoir de la part des services techniques de la Ville toutes les garanties de sécurité quant à l'utilisation de ces fenêtres. Un certain nombre d'entre elles vont être bloquées prochainement en position fermée ; gageons que toutes celles qui resteront ouvrables et manipulables soient contrôlées et sécurisées de manière systématique.

- **Nettoyage des locaux scolaires :**

Nous constatons et regrettons que du fait d'un manque de moyens humains ou financiers, la Ville ne puisse assurer un nettoyage satisfaisant des locaux scolaires. Le Responsable technique de Site, M. Engel, et les agents présents au quotidien dans l'école s'acquittent au mieux de leurs missions, et ont à cœur de rendre les bâtiments agréables à utiliser pour les enfants et les adultes. Mais le personnel d'entretien reste en nombre limité et insuffisant, à cause du non remplacement des agents notamment (agents qui partent à la retraite, vacataires quittant leurs postes, arrêts maladies longs, etc...)

L'ensemble du conseil d'école réuni ce jour souhaiterait que l'Eurométropole mette en place les moyens nécessaires à l'amélioration pérenne de cette situation problématique.

- **Sonneries dans la structure modulaire :**

Depuis l'arrivée des classes de CP et de CE1 dans le bâtiment le 03 janvier dernier, les sonneries ne correspondent pas toutes aux horaires de l'école élémentaire, dérangeant et induisant en erreur enfants et enseignants. Malgré les demandes du RTS aux services concernés, il y a visiblement un problème technique difficile à résoudre.

Nous souhaitons vivement que ce réglage puisse être effectué dans les meilleurs délais.

- **Services périscolaires :**

- David Montrouge, RPS adjoint, a changé d'établissement ; il est remplacé par Stéphanie Boellinger.
- Ateliers éducatifs : deux nouveaux ateliers cycle 2 (musique, percussions brésiliennes et vidéos animées)
- Réflexion autour des activités sportives pour les élèves en surpoids : peut-être pourraient-ils être prioritaires pour les activités sportives. A voir si un lien peut être fait avec le dispositif PRECCOSS. Proposition de parent élu : faire obligatoirement un choix sportif parmi les deux activités proposées.

- Grève de cantine : il est essentiel que la Ville de Strasbourg informe l'école et les parents d'élèves le plus tôt possible, si possible par le biais d'un mot écrit à coller dans le cahier de correspondance. La communication par mail ou par voie d'affiche reste très aléatoire. Pour rappel, en l'absence de service de restauration, tous les enfants doivent impérativement sortir de l'école à 12h. Ils ne peuvent pas rester au sein de l'établissement ni être gardés par les enseignants, et sont sous la responsabilité de leurs parents.

- **Périscolaire du matin et du soir (AFL 67) :**

Garderie jusqu'à 7h40 au portail puis les enfants doivent être déposés en salle 102 bâtiment B. 25 inscrits mais 15 présents en moyenne.

Garderie du soir de 16h30 à 18h30 salles B101 et B102.

Penser à donner les décharges de responsabilité si les enfants sont cherchés par d'autres personnes.

2 adultes pour 37 enfants inscrits (mais pas tous présents tous les jours, 25 présents en moyenne)

- **Centre socio-culturel JSK / Camille Claus :**

- Accompagnement à la scolarité pour 12 enfants de CE2.
- Activités sportives, de musique, de danse, de loisir.
- Cours de français : l'année dernière 3 groupes de 15 parents étaient constitués, cette année il n'y a plus qu'un groupe à l'école car fin août la Ville de Strasbourg a annoncé qu'elle suspendait les financements pour des raisons économiques. La représentante de la maire présente va faire remonter l'information au service de l'éducation. Un courrier des parents à l'attention de la Ville a été rédigé par les parents qui souhaitent pouvoir bénéficier de ces cours. Une reprise pourrait être envisagé en janvier prochain.

8. Divers :

- **Règlement intérieur de l'école :**

Pas de changements par rapport à l'année dernière.

Le conseil d'école approuve à l'unanimité le règlement intérieur de l'école pour l'année 2022/2023.

- **Date et modalités de préparation de la kermesse de l'école :**

- 2 juin 2023 : kermesse de l'école avec les parents à partir de 16h30 (animations, restauration)
- 30 juin 2023 : kermesse des enfants sur temps scolaire (avec quelques parents volontaires qui aident à encadrer les jeux). Une réunion sera proposée en cours d'année pour convier les parents qui souhaitent s'investir dans l'organisation de la kermesse.

Un comité de préparation de ce temps fort est en cours de constitution. Il est composé, à ce jour, et en ce qui concerne les enseignants, de Mmes Stefanini, Eva, Serres, Lesage et Tomas Cascallo.

Les parents d'élèves qui souhaitent s'investir dans ce projet sont chaleureusement invités à les rejoindre.

- **Dates des prochains conseils d'école** : mardi 28 mars 2023 et mardi 06 juin 2023

A Strasbourg, le 8 novembre 2022

Alain HEITZMANN

Président du conseil d'école, en sa qualité de directeur

Mme Lesage, secrétaire de séance